Boîtes d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
6 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 1me précinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.

36 Gravier et St-Charles.
37 Common et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poydras, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson. Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Basin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.

73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
88 Melpomène et Dryades, Pompe No 20.

92 Tete de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas, Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins
98 Terpsichore et Chippewa, 3me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia, Pompe No 27.
137 Jackson et Bouneau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 31
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
149 Premiere et Constance.
152 Premiere, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Hoyt.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.

162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberte.
202 Douane et N. Robertson.
203 St Louis et N. Villeré.
210 St Louis et N. Claiborne
216 St Louis et N. Prieur,
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
220 Canal et N. Rocheblave.
223 Canal et N. Dupré
224 Conti et N. Broad.
225 Conti et N. Génois.
227 Canal et N. Alexandre
228 Bienville et avenue N. Hagan
229 Douane et avenue Carrollton
230 Alexandre et Chemin N. Metairie.

235 Esplanade et N. Remparts.
240 Toulouse et Bourgogne.
241 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
272 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
276 Touro et Royale.
281 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées près Dauphine; Station de Police du 5me precinct
285 Touro et N. Villeré.

312 Annette et Marais.
314 Laperouse et Claiborne
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 François et Grant
318 François et N. Broad; Sterne's Gallery.
321 Columbus et St-Claude.
324 Columbus et N. Roman.
325 LahARPE et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Laperouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villere, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. R. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louis et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port, Pompe No 24

371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elysian et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Independance.
392 Dauphine et Mazant
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hanock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.

472 Annonciation et avenue Napoléon.
473 Berlin et Magasins, 7me précinct Station de Police.

481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
525 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et Charles.

543 Avenue Palmer et Freret.
544 St-Charles et avenue Henry Clay.
552 Hurst et Gibson.
553 Laurel et Pine.
554 State et Camp.
562 Avenue Henry Clay et Chestnut.

572 Laurel et Avenue Henry Clay.
573 Tchoupitoulas et Aqueduct.
574 Magasins et Valmont.
575 Soniat et St. Charles.
576 Magasins et Eustis.
581 Carondelet et Aline.
582 Burdette et Moriarty.
583 Carondelet et Hampton.
584 Soniat et St. Charles.
641 Burdette et Zimpel.
642 Hampton et Eustis.
643 Avenue Carondelet et Berthe.
651 Burdette et Moriarty.
652 Leonidas et Burton.
653 Cambronne et Oak.
711 Dubois et Espat.
712 Jean Bertrand et Soniat.
714 Earhart et Eagle.
715 N. R. R. et Carrollton.

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation de la Vienna Model Bakery Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66 675—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette société et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons telles qu'elles ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par A. A. Marx et Alfred Blum, liquidateurs de cette affaire ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders & Gurley, Fred C. Marks, avocats. 18 août—18 22 27

Luderbach Plumbing Company, Ltd vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69 271—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette corporation et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons telles qu'elles ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par David M. Luderbach, receveur de cette corporation, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Benjamin, Rice Fornisi, avocat. 13 août—13 17 22

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grande bouteille ..... 50c.

JULES ANDRIEU,

—Successeur à—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

Place Gravier

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Martin Lippman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 241—Division A—Attendu que Frank Zenger, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin Lippman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Chas T. Benitez, avocat. 14août—14 18 23

Succession de Charles Alston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 263—Division A—Attendu que David D. Watters a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Alston, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas T. Benitez, avocat. 14août—14 18 23

Succession de Victor Delemechenderet femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 225—Division A—Attendu que Joseph Victor Delemechenderet présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor Delemechenderet et femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—A. Grunbaut, avocat. 20 août—20 24 29

Succession de Louise Lavie femme de Joseph Chauvey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 095—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons telles qu'elles peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par Joseph Chauvey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas T. Benitez, avocat. 14août—14 18 23

Succession de Charles Alston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 263—Division A—Attendu que David D. Watters a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Alston, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jurge, Thomas & Suthon, avocats. 14août—14 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Troisième District.

Lots dans le Septième District.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du Troisième District

Portant les Nos municipaux 1328 et 1326 rue St Antoine.

Frank A. Eberle vs Mme Anna Bitz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 492—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et borné par les rues St Antoine, Urquhart, Marais et Bagatelle, ladite portion de terre étant comprise d'une moitié du lot original No 345, mesurant trente pieds de face à la rue St Antoine sur cent vingt pieds de profondeur.

Les bâtisses sont connues comme Nos 1323 et 1325 rue St Antoine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
21 août—21 28—sept 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Lacarpe entre les rues Broad et White.

James M. Conner vs Mme Leontine Regnaud et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 038—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, le 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, et borné par les rues Lacarpe, Columbus, Broad et White, désigné par la lettre A. Ladite portion de terre commence à une distance de 44 pieds de la rue Broad et contient cinq pouces et mesurant en mesure américaine cinquante-un pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Lacarpe sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante pieds onze pouces et quatre lignes ensemble avec un passage de trois pieds de large et mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Lacarpe, laquelle ne fait pas partie du lot ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant. 24 août—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 1921 et 1923 rue Annette entre les rues Priseur et Johnson.

The Prospect Homestead Association vs Mme Dinnie Harrison, femme de April Moore et April Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations et ses droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et borné par les rues Annette, Priseur, Johnson et Dorgenois, ledit lot désigné par le No 17, et mesure trente pieds de face sur une profondeur de cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant. 24 août—24 25 31—août 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Charmant Cottage-Résidence avec Termes Spacieux et Embellissements,

No 3611 RUE CARONDELET,

Entre les rues Foucher et Amélie.

Succession de Frank Emmett.

No 70,799—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 10 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1903 de l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. George H. Theard, juge de la Division F, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Le charmant cottage en bois élevé à un étage, No 3611 rue Carondelet, retiré du trottoir, avec très haut de terre et contenant de vastes galeries sur la façade, sur le côté et dans le fond; restibules, salons, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine et chambres à coucher, deux chambres à bain, et toutes facilités modernes. La maison est élégamment tapissée et décorée. Le terrain est divisé en jardins pelouses et allées. Les terrains sont tracés en paysage, jardin, pelouse et promenades. Le terrain est décrit comme une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Foucher, Baronne et Amélie. Ladite portion de terre mesurant quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur sur le côté vers la rue Foucher de cent quarante-sept pieds, neuf pouces, sur cent quarante-sept pieds sept pouces sur la ligne de côté vers la rue Amélie, sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds la tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance devant être représentée par des billets en 1, 2 et 3 ans de crédit spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent hypothèque d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat dues et exigibles en 1903, au plus et au dessus du prix de la vente. Titres devant contenir toutes les autres insertions. 10 pour cent comptant du prix d'achat argent requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sûreté, aux frais de l'acquéreur. 19 août—9 16 23 30—sept 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

VENTES A L'ENCAN

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION

—DE—

FLORVILLE FOY.

No 70 093—Division B.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété enclaguée Conti et Remparts Nos 1039 1043 rue Conti, et la propriété adjoignante, Nos 1031 1033 rue Conti.

MOI, AUGUSTE HUARD, Encanteur ordinaire, nommé en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu, dans l'affaire ci-dessus intitulée le 20 juillet 1903, signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour Division C, agissant pour l'Honorable Frederick D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé lequel dit ordre confirme l'ordre de vendre en date du 1er juin 1903, précédemment rendu dans cette affaire, vendrai à l'enchère publique, le LUNDI, 24 août 1903, à midi, à la Salle d'encan de Spear & Kaother, No 802 rue Perdido dans le premier district de cette ville, les propriétés immeubles suivantes, à savoir:—

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, enclaguée Remparts, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus premièrement décrite du côté nord-est de la rue Conti entre les rues enclaguées et Bourgogne désignée par la lettre B sur le certificat d'arpentage et sur le croquis de Seghers, arpenteur, et mesurant conformément au susdit croquis, en mesure américaine 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 126 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par lien et privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans un acte de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à parfait paiement des susdits billets et les transférer et déposer les polices d'assurance aux vendeurs ou [illegible] de paiement pour cent d'intérêt en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets, les acquéreurs en plus du montant du prix de l'adjudication devront rembourser les primes d'assurance payées par les termes non expirés, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour année courante 1903, et de déposer avec l'un d'eux au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur.

Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la salle d'encan. Carleton Hunt, avocat. 22 juil—22 26—août 2 9 16 24

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Cottage Double de Choix et l'Emplacement d'Affaires,

A l'encoignure des rues St Thomas et Erato.

Maintenant occupée et faisant de bonnes affaires.

La Résidence Double à Deux Etages,

1208, 1210 rue Thomas,

près de la rue Erato.

Contenant quatre chambres de chaque coté.

Succession de Mary Elizabeth Silver.

No 69,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 15 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par IANA BRENNAN, encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 août 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 72 du district borné par les rues Etats-Unis, Dauphine, Thalie et Tchoupitoulas, et mesurant en mesure anglaise vingt-sept pieds de face à la rue Erato sur soixante-dix neuf pieds neuf pouces de profondeur entre la façade à la rue St Thomas, formant l'encoignure des rues St Thomas et Erato, ayant la même propriété que ladite Mary E. Silver a acquise par achat des héritiers de William Watson par acte passé pardevant Prosper Calvelier, notaire, daté le 7 mai 1869, enregistré dans le Bureau des hypothèques, livre 90, folio 149.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le balance, s'il y en a, à un crédit de deux ans à l'option de l'acquéreur, la partie de ladite vente devant être payée par l'acquéreur, avec intérêt payable tous les six mois, au taux de 7 pour cent par an de la date d'adjudication jusqu'au parfait paiement, garantie par hypothèque spéciale et nom et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénation et toutes les autres clauses usuelles en pareilles ventes, et le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété vendue, pour année courante 1903, et de déposer avec l'un d'eux au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur.

Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la salle d'encan. Carleton Hunt, avocat. 22 juil—22 26—août 2 9 16 24

SUCCESSION DE FELIX LAPENT.

No 26 797—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL A. GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Common—JEUDI, le 27 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Jules St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable W. R. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, daté le 2 août 1903, rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, administrateur dans l'affaire de la succession de Joseph Aleu, Antoine, Dossier No 70 976, de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et borné par les rues Annette, Hope, Annette et St Antoine, faisant face aux rues Hope, Annette et St Antoine.

Un certain triangle, No 1717, borné par l'avenue Marigny, les rues Industrie et St Antoine, mesurant 80 pieds 7 pouces et 5 lignes de la rue St Antoine, 170 pieds 4 pouces et 7 lignes à la rue Industrie.

Un certain lot dans le Septième District, lot 308 323, borné par les rues Mobile et Cambronne, Dante et Sycamore, mesurant 50 pieds 10 pouces sur un pas égal 27 pieds de largeur, contant de la rue Sycamore à la rue Mobile sur une profondeur de 159 pieds 1 pouce.

Une certaine langue de terre dans le septième district, lot borné par les rues Dante et Sycamore et Mobile, Gabriel 307 324, sur 10 pieds et 129 et approximativement une langue dans lot mesurant 5 pieds entre la rue Sycamore à la rue Dante sur 350 pieds environ et 100 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

[illegible] août—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

A TRAYANTE SITUATION

Trois Lots de Valeur

A l'encoignure des rues Annette et Esther

Près du Parc Audubon

Succession de Joseph Aleu Antoine.

PAR PAUL A. GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Common—JEUDI, le 27 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Jules St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable W. R. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, daté le 2 août 1903, rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, administrateur dans l'affaire de la succession de Joseph Aleu Antoine, Dossier No 70 976, de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et borné par les rues Annette, Hope, Annette et St Antoine, faisant face aux rues Hope, Annette et St Antoine.

Un certain triangle, No 1717, borné par l'avenue Marigny, les rues Industrie et St Antoine, mesurant 80 pieds 7 pouces et 5 lignes de la rue St Antoine, 170 pieds 4 pouces et 7 lignes à la rue Industrie.

Un certain lot dans le Septième District, lot 308 323, borné par les rues Mobile et Cambronne, Dante et Sycamore, mesurant 50 pieds 10 pouces sur un pas égal 27 pieds de largeur, contant de la rue Sycamore à la rue Mobile sur une profondeur de 159 pieds 1 pouce.

Une certaine langue de terre dans le septième district, lot borné par les rues Dante et Sycamore et Mobile, Gabriel 307 324, sur 10 pieds et 129 et approximativement une langue dans lot mesurant 5 pieds entre la rue Sycamore à la rue Dante sur 350 pieds environ et 100 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred Zengel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Marrick & Lewis, avocats. 20 juil—20 août 4 11 18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du Troisième District

Portant les Nos municipaux 1328 et 1326 rue St Antoine.

Frank A. Eberle vs Mme Anna Bitz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 492—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et borné par les rues St Antoine, Urquhart, Marais et Bagatelle, ladite portion de terre étant comprise d'une moitié du lot original No 345, mesurant trente pieds de face à la rue St Antoine sur cent vingt pieds de profondeur.

Les bâtisses sont connues comme Nos 1323 et 1325 rue St Antoine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant. 21 août—21 28—sept 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 2622 et 2624 rue Lacarpe entre les rues Broad et White.

James M. Conner vs Mme Leontine Regnaud et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 038—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, le 3 septembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, et borné par les rues Lacarpe, Columbus, Broad et White, désigné par la lettre A. Ladite portion de terre commence à une distance de 44 pieds de la rue Broad et contient cinq pouces et mesurant en mesure américaine cinquante-un pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Lacarpe sur une profondeur entre lignes parallèles de cinquante pieds onze pouces et quatre lignes ensemble avec un passage de trois pieds de large et mesurant deux pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Lacarpe, laquelle ne fait pas partie du lot ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant. 24 août—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant les Nos municipaux 1921 et 1923 rue Annette entre les rues Priseur et Johnson.

The Prospect Homestead Association vs Mme Dinnie Harrison, femme de April Moore et April Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations et ses droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, et borné par les rues Annette, Priseur, Johnson et Dorgenois, ledit lot désigné par le No 17, et mesure trente pieds de face sur une profondeur de cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant. 24 août—24 25 31—août 7 14 21 27

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

ACTIONS de la SANITARY CO

—DE—

Cottage à un étage

En bois avec mansarde,

A l'encoignure No 40, des rues Constance et Melpomène

Et la Rés